

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES,
BELLES-LETTRES
ET ARTS
DE ROUEN

ROUEN : QUELLE MÉTROPOLE ?



ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN
2016

ROUEN : QUELLE MÉTROPOLE ?

**Précis analytique
de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres
et Arts de Rouen**

2015

ROUEN : QUELLE MÉTROPOLE ?

**Précis analytique des travaux
de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres
et Arts de Rouen**

2015



Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen

ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs
toute la responsabilité des opinions
et des propositions consignées
dans les ouvrages lus à ses séances
ou imprimés par son ordre.
Cette disposition sera insérée,
chaque année,
dans le *Précis* de ses travaux.

*Ont apporté leur soutien à l'organisation
du colloque et à la publication de cet ouvrage :*



Lubrizol



Deloitte.

*Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction,
sous quelque forme que ce soit, réservés pour tous pays.*

© Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, 2016

*Hôtel des Sociétés Savantes
190, rue Beauvoisine • 76000 Rouen*

ISSN 1154-7707 • ISBN 978-2-9549009-2-6

**ROUEN,
UNE MÉTROPOLE RECONNUE
POUR SON DYNAMISME
ÉCONOMIQUE ?**

**COMMENT FAIRE DE ROUEN
UNE MÉTROPOLE ÉCONOMIQUE
RAYONNANTE ET ATTRACTIVE
POUR LES ENTREPRISES ?**

par M. Paul-Jacques LEHMANN

Économiste, professeur émérite de l'université de Rouen

Dans ce colloque consacré à «Rouen, quelle métropole?», il m'a été confié la tâche de traiter de la partie économique, pas nécessairement la plus simple et la plus facile, et sans doute celle qui engage en grande partie l'avenir. Je considérerai donc comme remplies les conditions nécessaires sous tous les autres aspects pour qu'une métropole comme Rouen soit capable d'exister, de croître, de jouer un rôle important dans le développement de la Région normande, plus largement, de la France et, pourquoi pas de l'Europe.

Comme il a été rappelé à plusieurs reprises, Rouen est devenue, en janvier 2015, une métropole intercommunale en vertu d'une décision du législateur (loi MAPAM sur la Modernisation de l'action publique et sur l'affirmation des métropoles).

Cette métropole n'est-elle pas, aujourd'hui, sous-dimensionnée? Est-elle capable de participer de manière pérenne à la croissance française (dans la mesure où il faut être conscient que la croissance ne peut plus être nationale, mais qu'elle doit passer par des grands points que peuvent être les métropoles), de se transformer d'une économie de production en une économie de la connaissance dont l'avenir ne fait plus de doute, de rejoindre les 600 agglomérations qui sont à l'origine de 60 % de la croissance mondiale? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles

je vais tenter de répondre, en me situant à un niveau macro-économique, même si bien d'autres questions micro-économiques pourraient être soulevées. Ainsi, je m'efforcerai de donner le minimum de noms d'entreprises ou d'institutions. J'éviterai également de dresser un simple catalogue des projets déjà réalisés.

La réflexion tournera autour, d'une part, des conditions que doit remplir une métropole pour jouer un véritable rôle économique ; d'autre part, des atouts et des faiblesses économiques de la Métropole de Rouen ainsi que des initiatives souhaitables pour lui permettre de lutter avec les autres grandes métropoles, qu'elles soient françaises ou étrangères, dans le monde moderne caractérisé par un nombre considérable de restructurations socio-économico-territoriales, la crise que l'on traverse depuis 2008 ayant touché toutes les métropoles dans beaucoup de domaines (compétitivité, tissu industriel, emploi...).

Les conditions d'existence d'une métropole économiquement compétitive

La notion de métropole a sensiblement évolué au cours de ces trois dernières décennies, avec la nouvelle société informationnelle et l'émergence, l'acceptation et le rôle croissant de la mondialisation. Il n'est plus question de la production de biens et de l'offre de services dans la ville-centre et sa proche banlieue. Tous les bouleversements observés conduisent à de nombreuses remises en cause, par exemple le rôle moins important des transports à l'intérieur de la métropole ou des institutions publiques qui doivent se concentrer sur des actions plus ciblées. Ce retrait partiel de l'État sera nécessairement accompagné d'une baisse de ses dotations, d'où la nécessité d'être conscients des besoins à la fois d'économies, en particulier fiscales grâce à des regroupements et à une mutualisation des services et des moyens, et d'autofinancement. La question financière est donc essentielle, parallèlement à l'efficacité économique.

Aujourd'hui, le statut de métropole est déterminé par la place que la ville occupe dans la nouvelle économie mondiale. En effet, la notion nationale de métropole tend à être dépassée, même si c'est d'elle dont on va essentiellement parler. On peut dire que l'on est en présence d'une métropole lorsque, grâce à la nouvelle économie de l'information et de la communication, celle-ci se situe au cœur d'un réseau informationnel désormais mondialisé qui réunit des espaces diversifiés, composé de niches plus ou moins développées, n'ayant rien à voir avec la seule ville-centre. En effet, l'espace économique national se fragmente et éclate sous la pression de la mondialisation, ce qui fait que certains spécialistes parlent désormais de métropolisation.

D'un point de vue économique, on ne se décrète pas métropole, on l'est ou on le devient grâce à sa puissance, son rayonnement et son attractivité. En fait, il n'existe pas de normes pour définir ce qu'est une métropole. On se trouve ici dans le domaine du subjectif, dont on peut donner quelques éléments :

- la reconnaissance, par les différents acteurs, locaux, régionaux, nationaux et internationaux, de l'existence d'une économie dynamique, en croissance, innovatrice, attirant de grandes entreprises dans des quartiers d'affaires dédiés ;
- un bassin d'emploi actif ;
- la puissance de la ville-centre et les effets d'entraînement qu'elle suscite (externalités d'agglomération) avec des relations périphérie/ ville-centre dans les deux sens ;
- des liaisons faciles avec les autres métropoles ou entre la ville-centre et les autres villes périurbaines ;
- une politique d'incitation aux investissements nécessaires ;
- une diversification des activités avec une économie de services dans laquelle le numérique occupe une place centrale ;
- des pôles de compétitivité (*clusters*) et des activités productives efficaces avec des liens renouvelés entre nouveaux secteurs performants et secteurs traditionnels ;
- des industries fortes et spécialisées réussissant à s'adapter à des secteurs prometteurs à haute valeur ajoutée et valorisant de manière intelligente les ressources locales existantes, tout en maintenant un tissu artisanal de proximité ;
- une administration favorisant le bouclage rapide des dossiers et encourageant toutes les formes d'entrepreneuriat (y compris celles provenant de l'innovation sociale et solidaire) avec un accompagnement personnalisé des entreprises, par exemple une offre foncière adéquate pour trouver des locaux dans des conditions intéressantes, en recherchant une occupation optimale des espaces afin d'éviter la sous-occupation de certaines zones ;
- des liens étroits entre chercheurs et entreprises ;
- l'équité territoriale au sein de la métropole avec la conservation de proximité de chaque commune ;
- la prise en compte des objectifs environnementaux (risques technologiques, énergies renouvelables, ressources naturelles...) facilitant le développement d'une « économie verte » ;
- une réflexion sur les nouveaux besoins liés au vieillissement de la population (*silver économie*)
- une infrastructure d'accueil pour de grandes manifestations.

« Rouen Métropole », une vraie métropole ?

Pour ne donner par la suite que des éléments chiffrés ciblés, commençons par fournir les données statistiques globales les plus significatives pour comprendre la place de « Rouen Métropole » de manière absolue et par rapport aux autres métropoles nationales et internationales, même si les normes de classement en ce domaine sont à la fois fluctuantes et discutables, et si elles peuvent générer des dépenses très élevées de marketing afin d'avoir un meilleur *ranking* dans le but d'attirer sans que cela ne profite nécessairement aux habitants.

Rappelons tout d'abord que la Métropole est composée de 71 communes, représentant un total de 495 000 habitants dont 8 villes (y compris Rouen qui en compte 22 %, mais qui souffre d'un faible taux de natalité) ont plus de 20 000 habitants. Cela place « Rouen Métropole » au 2^e rang des métropoles françaises derrière Aix-Marseille (sans compter Paris) pour le nombre de communes, et au 8^e rang (toujours sans compter Paris) pour le nombre d'habitants. Cependant, si la population y est jeune (un peu plus de 20 % a entre 15 et 29 ans), la croissance démographique y est modérée (3 % seulement depuis 30 ans).

Le taux de chômage y est légèrement supérieur à celui de la moyenne nationale française (11 %), avec une population active composée d'un plus grand nombre d'ouvriers, de salariés peu diplômés, travaillant dans des emplois plus précaires. Quelque 37 000 entreprises (dont 2 574 créées au cours de l'année 2014) emploient 210 000 personnes (1,5 % dans l'agriculture, 14 % dans l'industrie, 6,5 % dans la construction, 42 % dans le commerce et 36 % dans les services non marchands), dont 36 % dans la seule ville de Rouen. La plus grande partie de ces entreprises (33 800) emploie moins de 10 salariés et seulement 19 plus de 500. Le poids de « Rouen Métropole » représente dans l'emploi haut-normand 8 % dans l'agriculture, 24 % dans l'industrie, 32 % dans la construction, 38 % dans le commerce et 39 % dans les services non marchands.

Quant au budget de la métropole, il s'élevait à 740 millions d'euros en 2014, soit le 9^e budget des métropoles françaises.

De manière plus spécifique, voyons les faiblesses, les atouts et les améliorations possibles de cette métropole.

Les faiblesses sont relativement limitées en nombre, mais importantes en termes économiques. On peut noter la perte de certains points forts car Rouen a été longtemps un des premiers centres bancaire et industriel de France (par exemple dans les secteurs de l'automobile, du raffinage pétrolier et de la pharmacie, dont la manifestation la plus importante de la perte d'influence est la délocalisation), et aussi le risque d'entrer en concurrence avec d'autres villes de la Région. De plus, il est clair

que «Rouen Métropole» a peu de relations avec les grandes métropoles européennes.

Les atouts sont heureusement beaucoup plus nombreux :

- le positionnement géographique entre Paris, Le Havre et l'Angleterre ;

- les liens entre un large panel d'acteurs économiques ;

- le fait d'être le premier bassin d'emploi du quart nord-ouest de la France ;

- la desserte routière (avec l'amélioration provoquée par le pont Flaubert sur lequel passent 35 000 véhicules par jour, les lignes TEOR empruntées par 17 millions de voyageurs chaque année), les prévisions de raccordement des diverses autoroutes, l'aspect ferroviaire (malgré la difficulté récurrente du TGV pour Paris-La Défense) ;

- un port reconnu. Le port d'estuaire à la fois maritime et fluvial a enregistré en 2013 un trafic annuel de 22,4 millions de tonnes (en exportations, 55,6 % de produits agricoles et 25 % de produits pétroliers ; en importations, 38,4 % de produits pétroliers, 17 % d'engrais, 14,4 % de matériaux de construction, un trafic de 3,8 Mt avec les Pays-Bas et 3,2 Mt avec Algérie). Il s'agit de la porte d'entrée maritime naturelle vers l'Europe : premier port européen pour l'exportation de céréales et premier port français pour les produits agro-industriels et les produits papetiers, deuxième port français pour les produits pétroliers raffinés, cinquième port français pour les tonnages, dans les premiers rangs dans de nombreuses spécialités telles que les produits papetiers, le groupage (axe nord-sud), le bois et les produits pétroliers raffinés. Le GIE HAROPRA (Groupement d'intérêt économique ; Paris-Rouen-Le Havre) est connecté au monde entier, se plaçant au 5^e rang des grands ports européens. Les investissements privés s'y élèvent à 200 millions d'euros par an, pour un chiffre d'affaires annuel de 2,5 MM€. De plus, l'existence d'un port est le ferment d'un pôle logistique, activité créatrice d'emplois indispensable au bon fonctionnement d'une agglomération ;

- l'existence de nouvelles zones de croissance commerciales et industrielles en banlieue pour de nouvelles activités innovatrices, à haute valeur ajoutée et créatrices d'emplois bien rémunérés ;

- l'expérience industrielle bien enracinée dans le territoire, même si le secteur est incontestablement en chute : automobile, industries agro-alimentaire, pharmaceutique, biotechnologique, chimique, électrique, métallurgique, du BTP ;

- le siège de plusieurs sièges sociaux : Matmut, Ferrero, MAE, Lubrizol ;

- des compagnies d'assurances de haut niveau (lieu d'origine d'AXA) ;

- un potentiel de recherche grâce à l'existence de laboratoires privés et universitaires ;
- l'existence de parcs d'activités avec plusieurs pépinières d'entreprises dans les secteurs des services, de la santé, de la biologie, des technologies de l'information et de la communication, des activités du bâtiment à haute qualité environnementale ;
- une destination appréciée pour le développement des activités numériques grâce au secteur des TIC (Technologies de l'information et de la communication), avec près de 700 entreprises et plus de 4 000 emplois ;
- la présence de nombreux étudiants sur des sites universitaires multiples ;
- un CHU de grande taille et renommé avec des retombées économiques importantes, lié à un pôle d'innovation santé en développement constant ;
- un tourisme en croissance régulière.

La prise en compte de ses faiblesses et de ses atouts laisse imaginer des améliorations notables pour « Rouen Métropole ». Nous en privilégions quelques-unes :

- le choix indispensable de quelques spécialisations et spécificités économiques afin de se faire connaître et reconnaître, la proximité et l'attractivité de Paris constituant deux handicaps certains en raison des comparaisons faciles à faire ;
- le développement de plates-formes logistiques multimodales afin de réduire la part modale de la route pour les échanges ;
- l'encouragement à la création d'entreprises dont les fonctions sont d'imaginer, de concevoir, d'expérimenter, de produire et de déployer de la nouveauté, de la valeur ajoutée, et donc de conquérir des marchés au potentiel de croissance avéré ;
- la place majeure accordée à l'économie numérique. Cependant, un écueil doit être évité, valable pour toutes les start-up : il s'agit souvent de PME dynamiques, mais disséminées et trop petites, donc trop dépendantes des grands donneurs d'ordres, pas assez performantes et peu présentes sur le marché international. Il faut donc les regrouper, leur permettre de se développer avec des financements adéquats (*business angels*, par exemple), les aider à exporter en visant plus spécialement les pays émergents, pôles de croissance futurs ;
- un effort de réindustrialisation en imaginant l'usine du futur, en aidant les entreprises à se robotiser, en formant leur personnel pour qu'elles innover ;
- un renforcement du tourisme d'agrément en y insérant le tourisme agricole afin d'accroître la durée des séjours et la nécessité de former

davantage de personnes aux langues vivantes tout en développant le tourisme d'affaires ;

- la coopération nécessaire avec les grandes villes de la nouvelle Région normande ;

- l'utilisation de ses compétences bancaires et d'assurances mises au service de sa proximité avec la Beauce et de son excellence dans l'exportation des céréales grâce à son port. En effet, avec la libération des prix dans le cadre de la PAC (Politique agricole commune), « Rouen Métropole » pourrait jouer un rôle fondamental dans la fixation de ces prix en créant à terme un marché des cours de certaines céréales, permettant à des agriculteurs de se couvrir contre les fluctuations de ces cours. Les techniques en sont aujourd'hui bien connues, les acteurs et la place de Rouen bien identifiés.

*

En définitive, pour devenir une vraie métropole dont il faut être conscient qu'elle ne peut tout faire seule, il faut des racines. Rouen en dispose car elle a des hommes, une culture, des métiers. Son histoire ne cesse de la façonner. Cependant, les symboles ne suffisent pas. Il faut une force économique, sinon on ne devient qu'un musée.

TABLE DES MATIÈRES

<i>Préface</i>	5
par M. Nicolas PLANTROU	



OUVERTURE

<i>Approche de la notion de métropole</i>	9
par M. Gérard GRANIER	

ROUEN HIER ET AUJOURD'HUI

<i>Rouen, une métropole inscrite dans l'histoire?</i>	19
par M. Jean-Pierre CHALINE	
<i>Rouen, une métropole en question</i>	25
par M. Arnaud BRENNETOT	

ROUEN, UNE MÉTROPOLE RECONNUE POUR SON CADRE DE VIE ?

<i>Quelle politique en matière d'environnement au sein de la métropole?</i>	39
par M. Michel LEROND	

<i>Quelles dynamiques métropolitaines pour la mobilité et le logement ?</i>	47
par M. Laurent MORENO	

ROUEN, UNE MÉTROPOLÉ RECONNUE POUR SON DYNAMISME ÉCONOMIQUE ?

<i>Quelles infrastructures au service des entreprises et des habitants de la Métropole rouennaise ?</i>	65
par M. Jacques DELÉCLUSE	

<i>Comment faire de Rouen une métropole économique rayonnante et attractive pour les entreprises ?</i>	77
par M. Paul-Jacques LEHMANN	

ROUEN, UNE MÉTROPOLÉ ATTRACTIVE EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE ?

<i>Comment améliorer l'attractivité de Rouen pour les enseignants et les étudiants ?</i>	87
par M. Jean-Louis BILLOËT	

<i>Comment développer la recherche dans la Métropole rouennaise ?</i>	93
par M. Hubert VAUDRY	

ROUEN, UNE MÉTROPOLÉ ATTRACTIVE EN MATIÈRE DE CULTURE ET DE PATRIMOINE ?

<i>Comment valoriser le patrimoine de la Métropole rouennaise ?</i>	107
par M. Guy PESSIOT	

<i>La Réunion des musées métropolitains</i>	115
par M. Sylvain AMIC	

LA GOUVERNANCE DE LA MÉTROPOLE ROUENNAISE

*Rouen est-elle une métropole
au service de la Région normande?* 123
par M. François GAY

Quelle gouvernance de la Métropole rouennaise? 131
par M. Nicolas PLANTROU



Conclusion 149
par M. Guy QUINTANE

Dépôt légal : juin 2016
IMPRIMÉ EN FRANCE



Achevé d'imprimer en juin 2016
sur les presses de l'imprimerie *La Source d'Or*
63039 Clermont-Ferrand
Imprimeur n° 18800N



Tiré à part numérique de *Rouen : quelle métropole ?*,

Précis de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, année 2015.

© Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, 2016.

Tous droits réservés pour tous pays.

Ne peut être vendu. Toute diffusion ou distribution sans autorisation préalable de l'auteur ou de l'éditeur est interdite.

ISSN : 1154-7707

ISBN de l'édition papier : 978-2-9549009-2-6